



Réponse de la Ministre de la Justice Elisabeth MARGUE à la question parlementaire n°1874 du 30 janvier 2025 de Monsieur le Député Dan BIANCALANA concernant les Cours complémentaires en droit luxembourgeois.

Il faut d'abord noter que les cours complémentaires en droit luxembourgeois (CCDL) sont destinés à familiariser les candidats, qui se destinent à une carrière professionnelle au Luxembourg, et qui ont en règle générale poursuivi la majorité de leur cursus universitaire dans une université étrangère, avec les particularités du droit luxembourgeois. L'accomplissement des CCDL est ainsi une condition utile à l'admission aux professions du droit en constituant une garantie des capacités professionnelles suffisantes et de la bonne connaissance de la législation luxembourgeoise des candidats.

Question 1 : Combien de candidats se sont inscrits aux CCDL au cours des cinq dernières années ?

Le tableau suivant comporte d'une part le total des inscriptions à la formation des CCDL pour chaque année et d'autre part le nombre de candidats qui se sont inscrits effectivement aux examens sanctionnant cette formation :

	2024/2025	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Inscrits à la formation	683	710	671	650	665
Inscrits aux examens	584	606	514	519	531

Question 2 : Quel a été le taux de réussite aux CCDL au cours des cinq dernières années, en particulier parmi les candidats visant une carrière dans la magistrature ?

Il est impossible de connaître à l'avance les plans de carrière des candidats qui visent une carrière dans la magistrature, de sorte qu'il est difficile de fournir des statistiques correspondant à l'objet de cette question. Étant donné que la nationalité luxembourgeoise est une condition pour accéder à la magistrature, le tableau suivant permet d'apprécier, en pourcentage, le taux de réussite des candidats aux CCDL de nationalité luxembourgeoise ainsi que le taux de réussite de l'intégralité des candidats, toutes nationalités confondues :

	2024/2025	2023/2024	2022/2023	2021/2022	2020/2021
Toutes nationalités confondues	Pas encore disponible	56,11	67,70	65,70	68,93
Candidats de nationalité luxembourgeoise	Pas encore disponible	60,13	55,45	71,07	57,72



Le tableau suivant fournit encore plus de détails concernant les candidats de nationalité luxembourgeoise :

Taux de réussite des candidats de nationalité luxembourgeoise						
	inscrits aux examens		réussite aux examens			
	total	dont luxembourgeois	total		dont luxembourgeois	
			en nombre	en %	en nombre	en %
2020/2021	531	123	366	68,93	71	57,72
2021/2022	519	121	341	65,70	86	71,07
2022/2023	514	101	348	67,70	56	55,45
2023/2024	606	153	340	56,11	92	60,13

Question 3 : *Quels sont les principaux obstacles rencontrés par les candidats souhaitant intégrer la magistrature dans le cadre de ces épreuves ?*

Dans la mesure où il n'est pas possible de déterminer, au moment des Cours complémentaires en droit luxembourgeois, qui parmi les différents candidats vise spécifiquement une carrière dans la magistrature, il est impossible de connaître les problèmes spécifiques rencontrés par ces candidats.

Question 4 : *Le gouvernement dispose-t-il de statistiques sur le nombre de candidats recalés aux CCDL qui avaient pour objectif d'intégrer la magistrature ?*

Non, au vu de ce qui précède le gouvernement ne dispose pas de statistiques à cet égard.

Question 5 : *Combien d'attachés de justice ont été recrutés au cours des dernières cinq années et quel a été leur taux de réussite ?*

Le tableau suivant fournit des précisions sur le nombre de candidats recrutés au cours des dernières cinq années. On note une hausse considérable en 2024. Il reste à vérifier si elle se confirme dans les années à venir, de façon à pouvoir faire face au manque de personnel dans la magistrature.

2024	2023	2022	2021	2020
28	13	13 *	17	13
* initialement 14 attachés recrutés mais un attaché démissionnaire du 15.09.2022				

Les taux de réussite concernant la partie des candidats recrutés **par examen-concours** ont été les suivants :

Année	Candidats	Réussites	Taux
2020	11	9	82%
2021	15	13	87%
2022	14	11	79%
2023	9	8	89%
2024	24	19	79%



Les taux de réussite **au stage des attachés de justice** ces dernières 5 années est le suivant :

Année	Attachés recrutés	Taux de réussite du stage
2020	13	100%
2021	17	100%
2022	13 *	100%
2023	13	100%
2024	28	<i>stage actuellement encore en cours</i>
<i>* initialement 14 attachés recrutés mais un attaché démissionnaire du 15.09.2022</i>		

Durant cette période, 6 candidats ont bénéficié d'une prolongation de stage de quelques mois avant de l'accomplir avec succès.

Luxembourg, le 3 mars 2025.

La Ministre de la Justice

(s.) Elisabeth Margue